

Résidence « Source de Marie »

Arc 1950

Mairie de Bourg Saint Maurice  
Monsieur le Maire  
1 place Marcel GAIMARD  
73700 Bourg Saint Maurice

Objet : Contribution dans le cadre de la révision générale du PLU

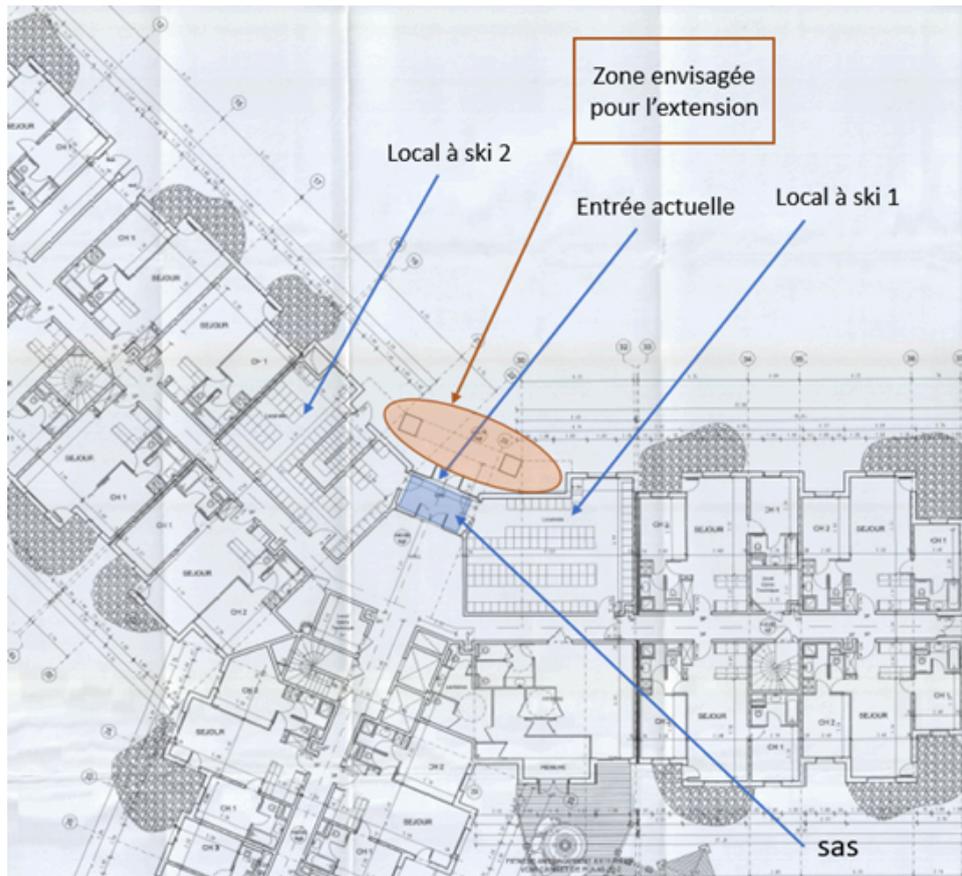
Monsieur le Maire,

Cette contribution vous est adressée par le Conseil syndical de la résidence « Sources de Marie » située à Arc 1950 parcelle K1079. Nous souhaiterions que le prochain PLU autorise le projet suivant :

- Création d'une avancée sur l'avant du bâtiment (façade est) permettant l'agrandissement de la zone composée de l'accueil et des locaux à ski. En effet, ces espaces sont aujourd'hui sous-dimensionnés entraînant un encombrement du sas d'entrée aux « heures de pointe ». De fait, le nombre important de skieurs en attente, combiné à l'entrée et la sortie des promeneurs conduisent à ce que les portes du sas et de l'accueil soient ouvertes en permanence et à l'origine d'une surconsommation de chauffage. Afin de limiter cela, nous envisageons la construction d'une avancée sur l'avant du bâtiment (voir plan ci-dessous). Ceci permettra d'agrandir les locaux à skis ainsi que le sas d'entrée pour une meilleure circulation. Sa surface créée sera limitée et sera d'environ 50 m<sup>2</sup>. Sa hauteur sera elle aussi limitée puisque aucun étage ne sera créé. Si l'autorisation nous est donnée, l'extension sera réalisée dans le respect des règles architecturales en vigueur et s'intégrera parfaitement dans le village.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le conseil syndical des « Sources de Marie »



Résidence "Sources de Marie" - Arc 1950